



Intitulé de la formation :	Maîtriser le formalisme de la TVA intra-communautaire et avec les pays tiers
Date :	03 novembre 2026
Formateur :	IFAURA

Cycle :	Divers
Positionnement à l'entrée : - Public / niveau requis :	Expert-comptable, professionnels du droit, notaire. Collaborateurs
Prérequis :	Maîtriser les règles de territorialité des livraisons de biens ou prestations de services ou avoir suivi les formations sur ces deux thèmes au préalable

Objectif opérationnel :

Connaître le formalisme de la TVA intracommunautaire et avec les pays tiers
 Identifier et estimer les risques liés au non-respect des règles
 Connaître les risques en matière de droit fiscal et droit douanier attachés aux transferts de marchandises
 Connaître les procédures de contrôle spécifiques
 Connaître les difficultés liées à la nouvelle économie (ventes sur internet, services électroniques notamment).

Contenu de la formation :

Elle se veut résolument pratique.

Liste des fiches pratiques :

- 1- Numéro d'identification à la TVA et notion d'assujetti
- 2- Le représentant fiscal
- 3- Acquisitions et livraisons intracommunautaires de biens
- 4- Importations et exportations
- 5- Les prestations de services internationales
- 6- Les règles de facturation
- 7- Mentions "Livraisons intracommunautaires dans l'UE"
- 8- CA3 - Récapitulatif des lignes de déclarations de la base HT sur la CA3
- 9- La Déclaration d'échange de biens (DEB)
- 10- Les Personnes Bénéficiant d'un Régime Dérogatoire (PBRD)
- 11- Les opérations triangulaires
- 12- Mouvements intracommunautaires sans transfert de propriété
- 13- Moyens de transport neufs
- 14- Transports internationaux de biens

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056
 contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
 Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent



- 15- Services se rattachant à un immeuble
- 16- Travaux et expertises sur biens meubles corporels (B to C)
- 17- Prestations des intermédiaires transparents
- 18- Prestations immatérielles
- 19- Services électroniques
- 20- Ventes à distance : paquet TVA e-commerce

Moyens pédagogiques et techniques :

Nous choisissons des formateurs expérimentés et des organismes de formations professionnels. Ils déterminent le contenu, la méthode et les outils de formation adaptés aux stagiaires.

Support pédagogique envoyé par mail deux jours au plus tard avant le jour de la formation.

Modalités de formation :

- Formation en présentiel

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

Modalités d'organisation :

- **Lieu :** Hôtel POMO 16 Avenue de Kimberley – 38130 Echirolles
- **Durée :** 7h
- **Horaire :** de 9h à 17h
- **Groupe :** 20 personnes au maximum
- **Modalité d'accès :** être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès :** inscription 10 jours avant la formation au minimum
- **Tarif expert-comptable :** 300€ HT / 340€ TTC par personne
- **Tarif notaire / avocats :** 340€HT 408€ TTC par personne

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.

Accessibilité :

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056
contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent



Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites

Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (<https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/>)

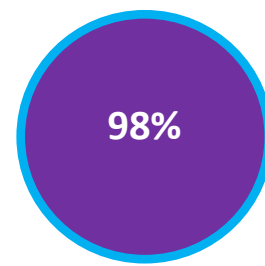
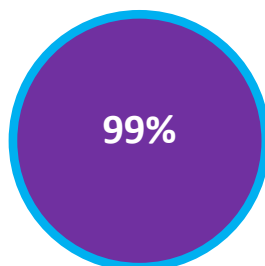
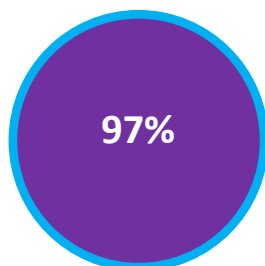
Contacts :

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	

Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

Indicateurs de résultats (en pourcentage) calculés sur la période de janvier à décembre 2025 :

Nos stagiaires jugent que :





De nos formateurs ont une
excellente ou bonne maîtrise
de leur sujet.

La pertinence des exemples et
cas pratiques abordés sont
excellentes ou bonnes.

L'organisation de nos
formations est excellente ou
bonne.